

Bernard LIAN
(17/05/2021)



La Commune de Paris

A photograph of a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is written in a cursive style and reads 'Louis Mehl'.

de 1880 à 1905

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

abonnements : Un an, 40 fr. — 6 mois, 20 fr. — 3 mois, 10 fr.
ne dans tous les bureaux de poste français. — Affranchir

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Joindre aux renouvellements et réclamations la dernière bande. — Affranchir

ENTS — ANNONCES
uai Voltaire, n° 34

DIRECTION, RÉDACTION, A PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

POUR LES RÉCLAMATIONS
S'adresser à l'Imprimeur-Gérant

PARTIE OFFICIELLE

Paris, 11 juillet 1880.

LOI relative à l'amnistie des individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870-1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Tous les individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870 et 1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs, qui ont été

concerne l'administration et les
doit être adressé à l'imprimeur-
vis, 51, quai Voltaire.

SOMMAIRE

OFFICIELLE. — Loi relative à l'amnistie des individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870-1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs.
Nouvelles nominations dans le corps de l'intendance militaire.
Nouvelles nominations dans le service des pontons militaires.
Nouvelles nominations dans le service des pontons militaires.

OFFICIELLE. — Nouvelles nominations dans le corps de l'intendance militaire.
Nouvelles nominations dans le service des pontons militaires.
Nouvelles nominations dans le service des pontons militaires.

ORDRE DU JOUR. — Annexes.
RAPPORTS. — Rapports de la Commission des pontons militaires.
ORDRE DU JOUR. — Annexes.

ONTS ET FAITS.
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, MUSIQUE. — Alphonse David.

AGRICOLE ET COMMERCIAL.

PARTIE OFFICIELLE

Paris, 11 juillet 1880.

à l'amnistie des individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870 et 1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs.

et la Chambre des députés ont adopté, et le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Tous les individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870 et 1871 et aux événements insurrectionnels postérieurs, qui ont été

ou qui seront, avant le 14 juillet 1880, l'objet d'un décret de grâce, seront considérés comme amnistiés, à l'exception des individus condamnés par jugement contradictoire à la peine de mort et aux travaux forcés pour crimes d'incendie ou d'assassinat.

Cette exception, toutefois, ne sera pas applicable aux condamnés ci-dessus qui auront été jusqu'à la date du 9 juillet 1880 l'objet d'une commutation de leur peine en une peine de déportation, de détention ou de bannissement.

Amnistie est accordée à tous les condamnés pour crimes et délits politiques ou pour crimes et délits de presse commis jusqu'à la date du 6 juillet 1880.

Les frais de justice applicables aux condamnés ci-dessus spécifiés et qui ne sont pas encore payés ne seront pas réclamés. Ceux qui ont été payés ne seront pas restitués.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 11 juillet 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le garde des sceaux, Le ministre de l'intérieur et des cultes,
Le ministre de la justice,
Le ministre de l'agriculture et du commerce,

JULES CAZOT.

CONSTANS.

Par décret en date du 10 juillet 1880, ont été nommés dans le corps de l'intendance militaire.

A un emploi de sous-intendant militaire de 2^e classe :

1^{er} tour (choix). M. Pavot (Albert-Pierre-Marie), adjoint de 1^{re} classe, en remplacement de M. Durand de Grossouvre, mis en non-activité pour infirmités temporaires.

A vingt-neuf emplois d'adjoint de 1^{re} classe à l'intendance militaire :

5^e tour (officiers de l'armée candidats) : M. Walter (Antoine-Gustave), chef de bataillon infanterie hors cadre, ayant appartenu à l'ancien corps d'état-major, en remplacement de M. Pavot, promu.

1^{er} tour (ancienneté). M. Guillochet (Arthur-Louis), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

2^e tour (choix). M. Constantin (Léon-Marie-Henri-Hyacinthe-Raphaël), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

3^e tour (ancienneté). M. Bénéard (François-Charles), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

4^e tour (choix). M. Dingler (Paul-Ernest), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

5^e tour (officiers de l'armée candidats). M. Hue (André-René-Henri), capitaine d'infanterie hors cadre, ayant appartenu à l'ancien corps d'état-major, proposé pour chef d'escadron. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

1^{er} tour (ancienneté). M. Baillet (Paul-Henri), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

2^e tour (choix). M. Ratier (Pierre-Paulin-Louis), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

3^e tour (ancienneté). M. Labbez (Claude-Justin-Emile), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

4^e tour (choix). M. Danet (Jean-Albert), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

5^e tour (officiers de l'armée candidats). M. Libersart (Célestin-Lucien), capitaine d'infanterie hors cadre, ayant appartenu à l'ancien corps d'état-major, proposé pour chef d'escadron. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

1^{er} tour (ancienneté). M. Thierry de Ville d'Avray (Edgard-Armand), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

2^e tour (choix). M. Imbert (Louis-René), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

3^e tour (ancienneté). M. de Lajudie (Roch-Augustin-Joseph), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

4^e tour (choix) et à défaut de candidats au tableau (ancienneté). M. Gardien (Georges-Pierre-Adolphe), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

5^e tour (officiers de l'armée candidats). M. Déléuze (Auguste-Napoléon), capitaine du génie hors cadre, ayant appartenu à l'ancien corps d'état-major, proposé pour chef d'escadron. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

1^{er} tour (ancienneté). M. Mouret (Pierre-Marie-Adrien), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

2^e tour (choix) et à défaut de candidats au tableau (ancienneté). M. Daudin-Clavand (Joseph-Charles), adjoint de 2^e classe. (Emploi créé par décret du 4 juillet 1880.)

3^e tour (ancienneté). M. Lestruffe (Marie-Ca-

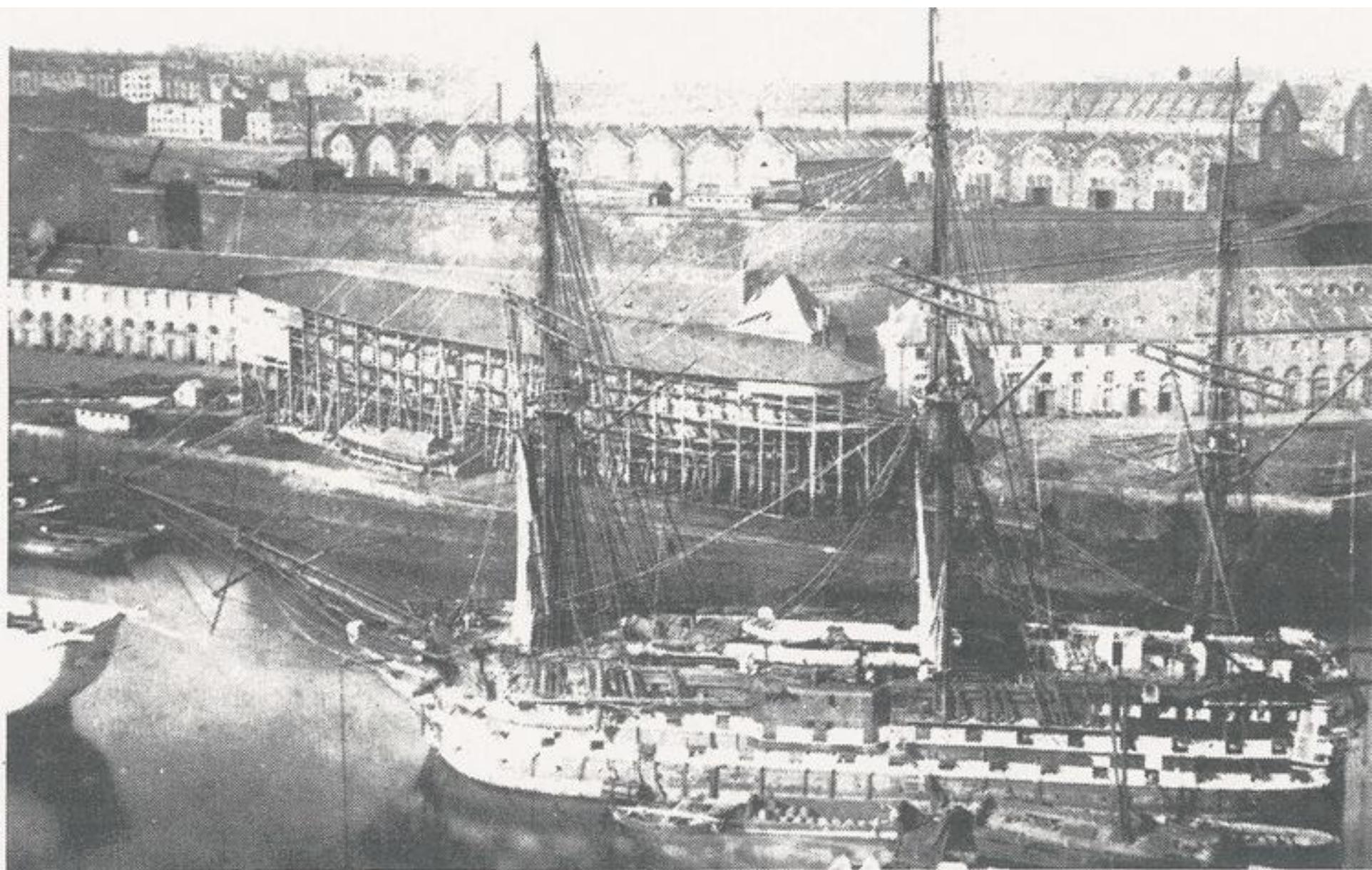


A Louise MICHEL,
militante de la Commune
déportée en Nouvelle Calédonie.
Amnistiée, elle rentre par DIEPPE,
le 9 novembre 1880.

*« Elle est la faucille dans le blé mûr pour le pain blanc... »
Paul Verlaine*

Dieppe, le 9 novembre 2000

Plaque commémorative
Dieppe



TRANSPORT LOIRE Ex PRINCE JEROME lancé à Lorient en 1853. S'appelle HOCHÉ de 1870 à 1872 - LOIRE de 1872 à 1897

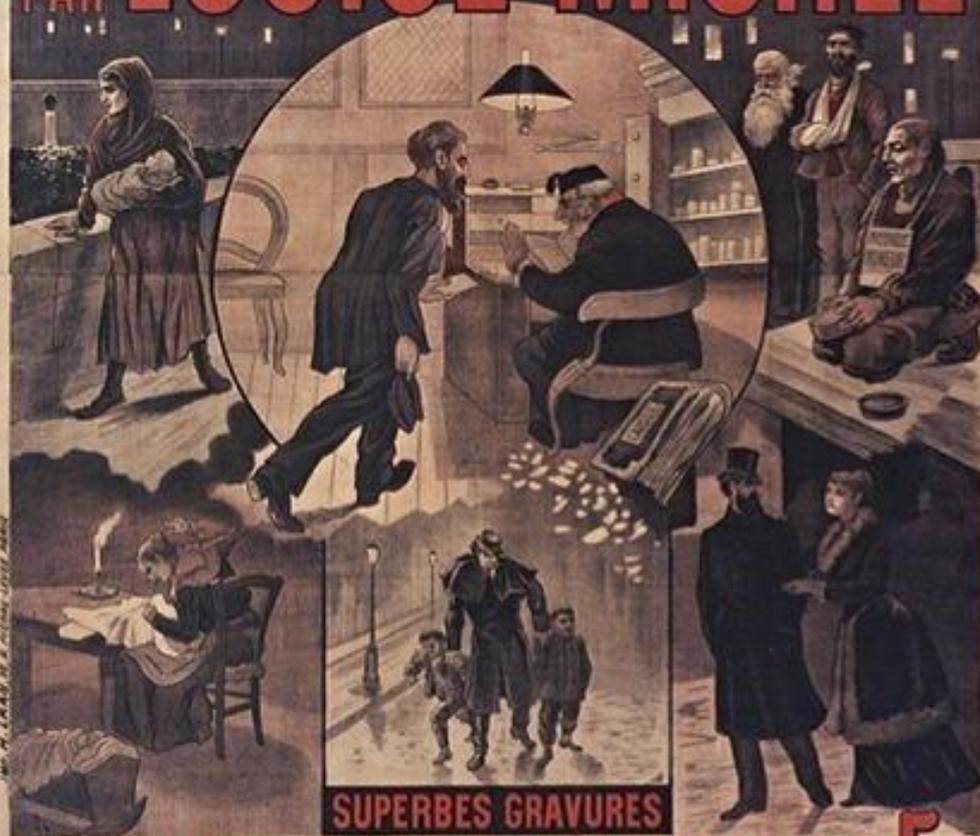
GRATIS PARTOUT LA 1^{ère} LIVRAISON

LA MISÈRE

ILLUSTRÉE

ROMAN DRAMATIQUE

PAR LOUISE MICHEL



NO. 1. LEVARD DE A. MICHEL - 1877. PARIS

SUPERBES GRAVURES

EN VENTE AUJOURD'HUI LA 2^e LIVRAISON À 5^{ct}

TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES 5^{ct} SEULEMENT

A. FAYARD, Editeur, B^{VARD} S^T MICHEL 78. PARIS

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

ANCIEN 40 CENT. - NOUVEAU 45 CENT. - ÉTRANGER 50 CENT. - EN AVANCE

LES BUREAUX SONT À PARIS, 10, QUAI VOLTAIRE

DIRECTION

10, QUAI VOLTAIRE

27^e Année, N° 1233 - 17 Mars 1883

DIRECTION ET ADMINISTRATION, LA RUE VICTOR

27, RUE VICTOR, 27, PARIS

Directeur: M. EDUARD BURET



**Louise Michel
sortant d'une boulangerie pillée
drapeau noir à la main
9 mars 1883**



PIERRE LUCAS, auteur de l'attentat contre LOUISE MICHEL, au Havre.
Reproduction par M. VULLIER du croquis de M. SOCLET, notre correspondant au Havre.



**Attentat contre Louise Michel
le 22 janvier 1888
au Havre**



Havre, le 23 Janvier 1888

Monsieur Heu,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la conférence donnée hier soir à la salle de l'Élysée par la citoyenne Louise Michel, a été boulevé, on a sifflé, on a crié, on a chanté "Boulangé, Boulangé", on a descendu en nous etc.

La demoiselle Belliard s'est présentée à la tribune, elle a voulu parler de son procès, on lui a crié : On le connaît ton procès. Se hant continuant & ne pouvant se faire entendre, elle est descendue de la tribune.

Louise Michel reprend alors la parole et dit que cette femme demande justice, puis elle ajoute, il n'en faut plus de justice, il faut supprimer le code, il ne reste qu'un paillon et de la boue, & cette boue, c'est la Magistrature, & ceux qui ne comprennent pas

de ces idées, sont bons à jeter à la closerie. Après cette explication un nommé Lucas, Pien, âgé de 38 ans, demeurant rue de la Communauté monte à la tribune en disant Messieurs, On dit que nous sommes des voleurs et des assassins, puis il s'assied en amorce et à droite de Louise Michel.

Dumas prend la parole et dit qu'il va rendre compte de la nuit de la journée qui a été fructueuse, il est interrompu par des chants : c'est ta poire ; aux oiseaux ; la part à Dieu ; etc.

Louise Michel reprend de nouveau la parole et dit qu'elle va raconter une petite anecdote.

En ce moment le nommé Lucas qui se trouvait derrière elle, se lève et lui décoche à bout portant deux coups de revolver dont un l'atteint derrière l'oreille gauche.

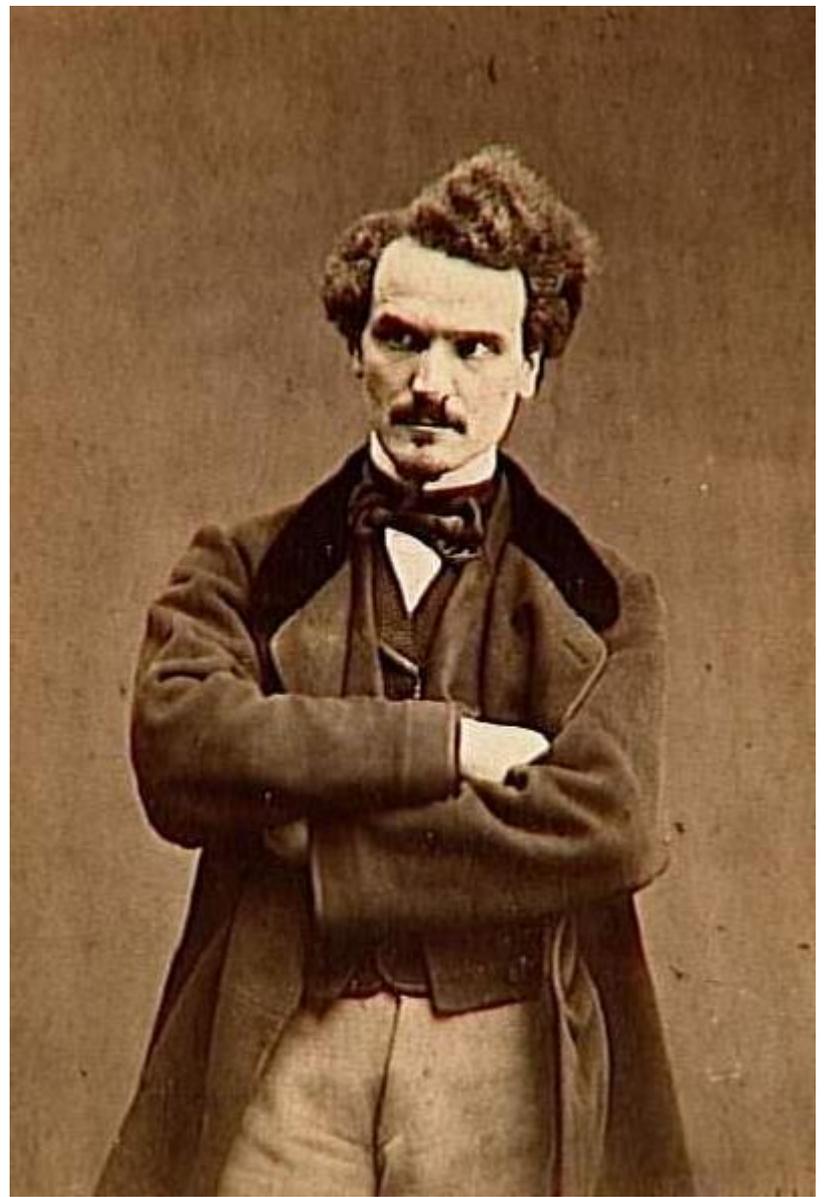
Le sub. dit Lucas a été immédiatement arrêté et conduit au poste à la disposition de la Justice.

La salle n'a pu être extraite, malgré cela, Louise Michel est partie ce matin par le train de 6 h 40.

Attentat de Louise Michel
 Rapport de police

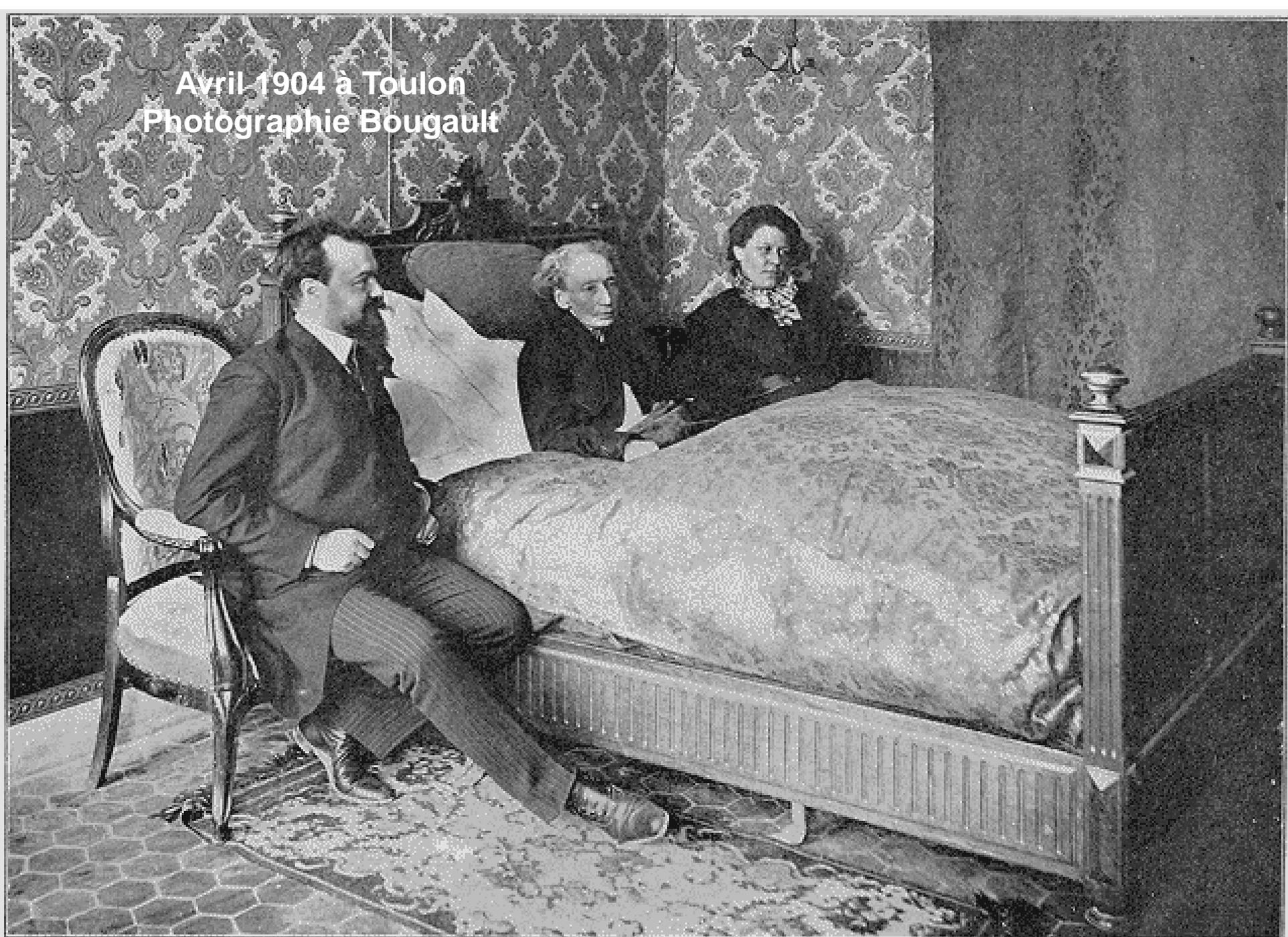


Alfred Dreyfus



Henri Rochefort

Avril 1904 à Toulon
Photographie Bougault



ICI EN L'HOTEL DE L'OASIS
EST DÉCÉDÉE LE 9 JANVIER 1905

LOUISE MICHEL
HEROÏNE DE LA COMMUNE
ET MILITANTE ANARCHISTE



Obsèques de Louise Michel
22 janvier 1905

Sources :

- Gallica,
- Wikipédia,
- <http://www.lafeuillecharbinoise.com/> Pour la plaque commémorative de Dieppe,
- le fil rouge (depuis 1997). Sur l'attentat de Louise Michel au Havre,
- paris-lutte-info. Sur la manifestation du 9 mars 1883,
- la Marseillaise. Sur ses obsèques.
- bernard-guinard.com. Pour la photo du vaisseau La Loire.